

L'AFFAIRE DREYFUS

Après une minutieuse enquête, après de longs débats, la Cour de cassation a cassé le jugement du Conseil de guerre de Rennes ; puis, jugeant elle-même le condamné de la veille, elle l'a déclaré absous. Tout homme de bon sens estimera qu'il ne reste rien de l'affaire Dreyfus.

On n'a cessé de dénoncer la faute grave qu'on avait commise en mêlant la politique à une cause judiciaire. A l'origine de cette confusion il y avait autre chose qu'une erreur, et ceux qui en eurent la première idée savaient exactement ce qu'ils faisaient. Le Conseil de guerre de 1894 avait jugé sur des pièces que l'accusé ne connaissait pas, qu'il n'avait donc pu discuter et qui ne lui étaient pas applicables. Les auteurs de cette communication secrète se sentaient responsables d'une violation des droits de la défense, et pour empêcher qu'elle ne fût découverte, ils déclarèrent que suspecter le jugement de 1894 c'était attaquer l'honneur de l'armée.

Le second jugement, encore rendu par des militaires qui n'eurent pas le courage de s'insurger contre la volonté de quelques généraux ou anciens ministres de la guerre, fut la conséquence du premier.

Enfin le cauchemar est disparu. Après tant de souffrances le malheureux prisonnier de l'île du Diable est rendu à l'honneur par l'arrêt de la Cour de cassation qui a cassé tous les jugements des Conseils de guerre et proclamé l'innocence absolue du capitaine Dreyfus qui est promu chef d'escadron.

* * *

Le ministre de la guerre a fait connaître au Conseil la décision en vertu de laquelle le chef d'escadron Alfred Dreyfus est affecté au 12^e régiment d'artillerie à Vincennes.

— Aucune décision n'a encore été prise en ce qui concerne l'affectation que recevra le général de brigade Georges Picquart.

* * *

Le *Journal Officiel* annonçait, avant-hier, que le chef d'escadron Dreyfus était classé à l'état-major particulier et affecté à la direction de Vincennes.

Un rédacteur de l'Agence Fournier est allé voir le lieutenant-colonel Bonissou, sous les ordres de qui le chef d'escadron Dreyfus vient d'être placé. Cet officier supérieur lui a déclaré qu'il n'avait pas encore été avisé officiellement de l'affectation du chef d'escadron Dreyfus, qu'il ignorait à quel moment il viendrait prendre son service, mais que la nomination d'un sous-directeur adjoint à la direction de Vincennes serait particulièrement opportune, cette direction étant des plus importantes.

Le lieutenant-colonel Bonissou est convaincu que son nouveau collaborateur recevra un excellent accueil de ses camarades.

L'Agence Fournier croit savoir que le chef d'escadron Dreyfus, très fatigué en ce moment, a sollicité et obtenu un congé de quinze jours pour se rendre en Suisse.